

JOURNÉE MONDIALE DE PROMOTION DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

21 Janvier 2017

1517-2017 :
500 ème anniversaire de la Réforme



Martin Luther (1483-1546)

Symbole de la résistance religieuse face
à l'erreur et initiateur de la redécouverte
du salut gratuit en Jésus seul



500 ans
ça se fête !



JOURNÉE SPÉCIALE DE PRIÈRES POUR NOS ÉLUS DE GUADELOUPE

Samedi 21 Janvier 2017
entre 10h30-11h



Eglise Adventiste du 7ème Jour de la Guadeloupe-
Habitation Lacroix- Boîte postale 05 - 97181 LES ABYMES CEDEX
Secrétariat des Affaires publiques et de la Liberté Religieuse
Téléphone : 05 90 82 79 76 - Télécopie : 05 90 82 11 21
courriel : adventistegpe.lib.religieuse@wanadoo.fr





EGLISE
ADVENTISTE
DU SEPTIEME JOUR
DE LA GUADELOUPE



Abymes, le 22 décembre 2016

**Objet : Programme mondial de liberté religieuse
OFFRANDE SPECIALE**

Réf. : LR - N°15-12-16/PS/lc

Aux :

- ✚ Pasteurs et assistantes pastorales,
- ✚ Aux Anciens,
- ✚ Aux Responsables du département des Affaires Publiques et de Liberté Religieuse (APLR),

Chères Sœurs, Chers Frères,
Chers Collaborateurs,

L'année 2017 est une année spéciale : l'Eglise Chrétienne au plan mondial célébrera le 500^{ème} anniversaire de la Réforme de Martin Luther. Le 30 Octobre 1517, un homme, un moine de l'Eglise catholique, dans la nuit, placarde ses 95 thèses sur les portes de l'Eglise du château de Wittenberg.

Cet événement majeur a profondément modifié le paysage religieux de l'époque, des croyances et des pratiques enracinées depuis des siècles, grâce à sa redécouverte des textes anciens et de la Bible en particulier, et du puissant message sur la justification par la foi. Ainsi l'œuvre et l'engagement de Martin Luther ont eu un immense impact sur la civilisation occidentale.

L'Eglise adventiste au plan mondial participera aussi à cet événement. Plusieurs symposiums dans certaines Universités adventistes¹ se penchent sur l'héritage de la Réforme Protestante du XVI^{ème} siècle dans l'Eglise Adventiste.

Cette célébration est un prétexte permettant d'éveiller l'esprit et de rendre les membres attentifs au dernier message de Dieu au monde

- Présenter l'église adventiste du 7^{ème} jour comme étant l'une des héritières de la Réforme, la poursuivant toujours jusqu'à son terme.
- Faire comprendre que la Réforme autour de sa Parole est une action de Dieu lui-même qui éveille l'esprit des hommes et des femmes lorsque les temps sont accomplis (Esd. 1:1) et qu'il en fixe les contours.
- Présenter les avancées de la Réforme de façon claire et positive sans polémique et sans accusations : importance de la Parole de Dieu comme seul guide, redécouverte de la justification par la foi.
- Créer des conditions favorables pour une meilleure pénétration de l'Évangile éternel en milieux chrétiens à la lumière des prophéties bibliques eschatologiques pour notre temps.
- Éveiller l'esprit de tous, hommes femmes enfants dirigeants à une réforme personnelle et collective autour des Écritures et seulement des Écritures (principe de LUTHER), face à l'imminence du retour en gloire de Jésus-Christ.

¹ Friedensau, Allemagne, Faculté de théologie Adventiste : Colloque Universitaire sur la Réforme de Luther et l'Adventiste 9-12 mai 2016 « Perceptions of the protestant reformation in Seventh-day Adventism. Andrews University, USA, Martin Luther Symposium : 500 years : a journey into Reformation : the intersection of Adventism and Luther October 12-15, 217

Ainsi durant toute l'année, plusieurs départements de l'Eglise organiseront des actions, réflexions et projets autour de cet événement pour comprendre mieux ses répercussions sur nos croyances. Nous souhaitons vraiment que cette célébration soit pour chacun un enrichissement ou une redécouverte que ce que nous devons à cet homme Martin Luther, non seulement dans ses recherches au plan biblique mais dans son tempérament de résistant, de protestant, au sens strict du terme, comme l'a été Jésus en son temps face aux traditions des pharisiens, esprit qui devrait caractériser chaque chrétien adventiste au XXIème siècle, exposé à tout « vent de doctrine » dans un monde de plus en plus chaotique et débridé .

Notre journée de liberté religieuse sera également marquée par une action évangélique d'envergure auprès de tous les élus de notre île. En effet, nous avons contacté tous les élus de notre département (conseillers municipaux, maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux, les députés et les sénateurs) pour leur faire connaître notre désir de prier en leur faveur. Le texte de Jérémie 29 : 7 rappelle : *« Recherchez le bien de la ville dans laquelle je vous ai menés en captivité, **et priez l'Eternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien** »*

Nous demandons donc à chaque responsable APLR et/ou aux anciens de l'église en collaboration avec le pasteur, **d'organiser ce moment que nous aimerions simultanément, dans toutes les églises adventistes de l'île entre 10h30 - 11h00.** Nous avons envoyé des documents dans chaque section locale pour préparer à l'avance ce moment particulier. Nous vous avons proposé des thèmes d'intercession en faveur de nos élus. Nous vous avons envoyé des documents précis pour préparer à l'avance l'organisation de ce moment spécial. Nous pensons que vous en avez fait bon usage.

Pensons aussi à prier pour toutes les personnes dans le monde qui sont actuellement persécutées, qui doivent se cacher pour pratiquer leur foi. Nous vous rappelons les membres adventistes emprisonnés, Bruno Amah au Togo et Sijjah Masih au Pakistan. D'autres chrétiens ou d'autres hommes de confessions religieuses autres que chrétiennes souffrent aussi de discriminations graves. Pensons à eux dans nos prières.

Comptant sur votre collaboration pour le succès de cette journée, recevez, Chères Sœurs, Chers Frères, nos fraternelles salutations dans le Seigneur.

Patricia Sablier
Responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse



SUGGESTIONS POUR LA PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

C'est une journée au cours de laquelle on ne doit pas se contenter de lire un sermon au culte. Elle se prépare. Un certain nombre d'activités peuvent être prévues ce jour-là.

I. TEMOIGNAGES

A l'occasion de la rencontre/débat du samedi après-midi, inviter des membres de l'église locale ou d'une autre église à partager un témoignage positif sur le problème de la liberté religieuse auquel il a été confronté : parents d'élèves ; lycéens étudiants ; travailleurs ; employés etc.

II. PRIERE EN FAVEUR DES ELUS, DES PERSONNALITES, DES ÉGLISES ET DES QUARTIERS

Cette année, ce moment de prières a été inclus dans le programme du samedi matin. Il convient de préparer au mieux ce moment de prières en fonction des noms de vos élus dans vos communes respectives.

III- PRIERES POUR LES HABITANTS DE CONTRÉES EXPOSÉES AUX PERSÉCUTIONS :

Tendances des persécutions antichrétiennes en 2016 (extrait de Index Mondial de la Persécution 2016.)

Tendance 1 – Une progression constante de la persécution

Il devient de plus en plus difficile, dans un nombre de pays qui va croissant, de pratiquer sa foi chrétienne. Le seuil d'entrée dans l'index 2016 a encore augmenté par rapport à l'année dernière.

Tendance 2 – L'extrémisme islamique : encore la 1^{re} source de persécution

D'année en année, cette tendance ne fait que se renforcer et a des répercussions partout dans le monde. Dans 35 pays sur les 50 que comptent l'index, l'extrémisme islamique est le principal mécanisme de persécution.

Tendance 3 – Un refus de coexister avec les chrétiens

La persécution prend une forme de nettoyage ethnique qui refuse toute cohabitation entre les communautés chrétiennes et musulmanes. On le constate au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.

Tendance 4 – La persécution d'État, toujours d'actualité

Certains États instrumentalisent la religion pour des raisons nationalistes. En Corée du Nord, on peut parler d'une « religion athée ». En Inde, l'hindouisme est utilisé pour cimenter la nation aux dépens des minorités.

Les adventistes du 7^{ème} jour emprisonnés début 2017

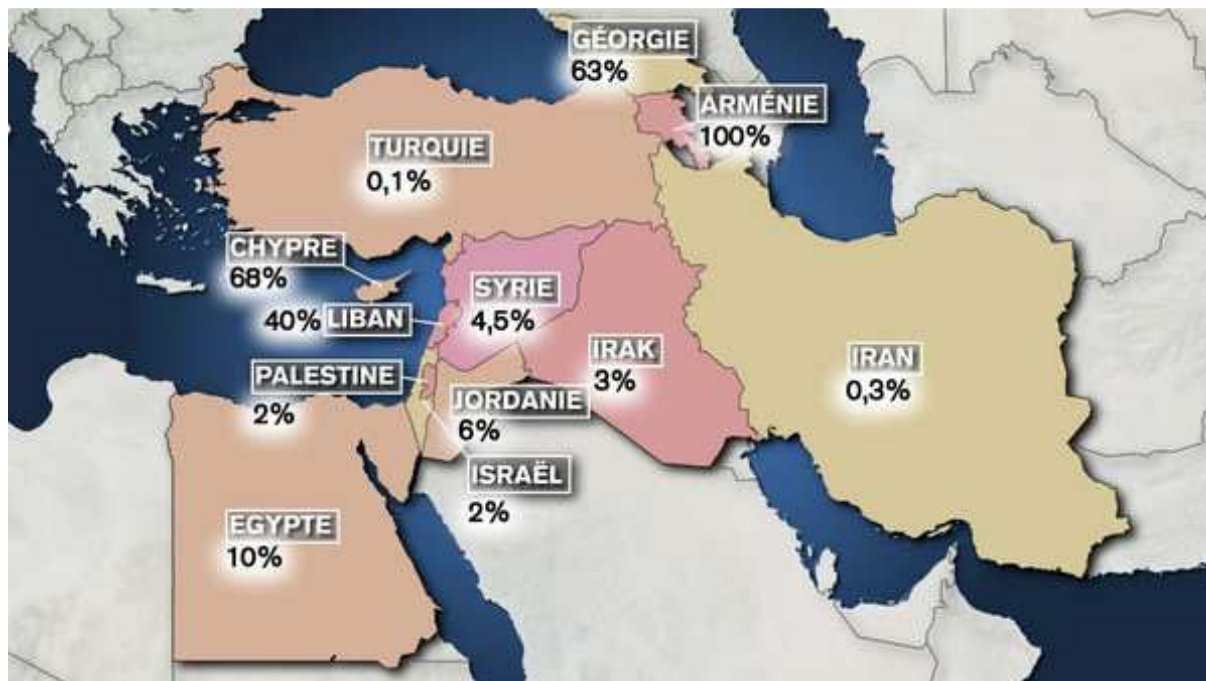
Prions pour Sajjad Masih Gill, au Pakistan qui purge une peine de prison à perpétuité

Prier pour Bruno Amah, au Togo, qui est aussi en prison à perpétuité.

Prier pour les pays exposés, au Nigéria, au Moyen –Orient, en Asie (Pakistan, Afghanistan, Corée du Nord)

D'autres chrétiens toutes dénominations confondues sont particulièrement exposés : nous pouvons donc prier cette année pour tous les chrétiens fortement minoritaires dans les pays du Moyen-Orient. Les pourcentages que l'on voit sur la carte sont le pourcentage de chrétiens par pays en rapport avec la population totale. Les frappes aériennes au-dessus de la Syrie par les forces russes ont entraîné un exode massif des populations chrétiennes....

Les chrétiens d'Orient, une communauté ballotée par les vents de l'histoire, grandement menacée



Longtemps, les 15 millions de chrétiens (estimation très approximative) qui vivaient encore au Moyen-Orient ont été ignorés par l'Occident. Celui-ci ne connaît guère que les Églises «*latines*», riches et imposantes (Rome), et les Églises protestantes qui se sont séparées au XVI^e siècle. Ils ont été souvent méprisés pour leurs rites archaïques, leurs divisions confessionnelles, la multiplicité de leurs dénominations rivales. Si aujourd'hui, ils semblent balayés par les vents de l'histoire, voire menacés de disparition, ils n'ont en fait, depuis deux millénaires, jamais connu de vraie période de paix.

Ils ont subi les persécutions au temps de l'Empire romain, puis celles des Perses ennemis de l'empire chrétien byzantin. Plus tard, l'islam les a relégués à un statut d'infériorité (celui des *dhimmis*). Ensuite, les «*croisés*» –coreligionnaires venus d'Occident– les ont impitoyablement «*latinisés*». Ils ont connu les raids mongols, puis la longue hégémonie ottomane qui a suivi la conquête de la Constantinople chrétienne (Byzance en 1453) par les Turcs seldjoukides.

L'époque moderne n'a pas amélioré leur sort, au contraire. En 1860, la France, «*protectrice des chrétiens d'Orient*» depuis François I^{er}, doit voler au secours des catholiques maronites et autres chrétiens orthodoxes du Mont-Liban et de Damas, victimes de violences interconfessionnelles. Ensuite, les génocides des Arméniens et des Assyro-chaldéens (1914-1920) vont saigner durablement la chrétienté orientale. Plus tard, la montée de l'islam radical en Egypte, la guerre civile au Liban (1975-1990), l'occupation israélienne de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie, la Révolution islamique d'Iran, l'inférieur chaos irakien depuis 2003, la guerre civile en Syrie depuis 2011 vont accélérer l'émigration en Occident des coptes d'Egypte, des maronites libanais, des grecs-orthodoxes de Palestine, des chaldéens d'Irak, des melkites de Syrie, etc.

Le glas de toutes les minorités en Orient?

Depuis cinquante ans, la population chrétienne d'Orient n'a donc cessé de se réduire comme peau de chagrin. Mais le paradoxe, aujourd'hui, est qu'avec la menace djihadiste, avec les guerres qui ont éclaté en Irak et en Syrie, l'importance –symbolique et politique– de cette minorité au cœur d'une région déchirée, berceau des trois monothéismes, est perçue dans le monde à une plus juste hauteur. Comme un enjeu de paix, mais aussi de civilisation.

«*Le départ des chrétiens sonnerait le glas de toutes les minorités en Orient. Donc le raidissement sur le groupe majoritaire de chaque région*», nous dit Mgr Pascal Gollnisch, directeur de l'Œuvre d'Orient, la plus ancienne des organisations d'aide aux chrétiens et autres réfugiés dans cette région.

Depuis deux ans, Pascal Gollnisch est un homme qui traverse les camps de réfugiés (chrétiens ou non) du Kurdistan, de Turquie, du Liban, de Jordanie. Il fréquente les patriarches et les évêques orientaux, mais aussi ce qu'il reste des paroisses les plus modestes. Ce qui en fait un spécialiste de la question des chrétiens d'Orient, écouté par les politiques, les diplomates, les intellectuels français, et jusqu'au Vatican. Il pose un diagnostic lucide et réaliste sur la barbarie de Daech et sur l'avenir des chrétiens en Irak et en Syrie. Ils étaient près d'un million et demi en Irak, avant les deux guerres du Golfe de 1991 et de 2003. Depuis, les deux tiers sont partis. Ils ont émigré au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie. Les autres –400.000– sont «réfugiés» dans leur propre pays, ou chez leurs voisins kurdes, dont ils se méfient, ceux du Liban, un pays déjà exténué, de Jordanie et de cette Turquie sunnite dont ils soupçonnent les «trafics» avec l'État islamique.

Les réfugiés irakiens ne reviendront pas à Mossoul et dans la plaine de Ninive libérés si les djihadistes sont simplement repoussés à quelques dizaines de kilomètres dans le désert. Ils ne rentreront que si la menace de Daech est définitivement écartée

Aujourd'hui encore, le directeur de l'Œuvre d'Orient s'indigne encore de la facilité avec laquelle Daech, il y a deux ans, a pu conquérir Mossoul, la plaine de Ninive, Ramadi, Palmyre, «*sans quasiment de réaction occidentale*». Il entend témoigner des conditions de vie désastreuses dans les camps d'Erbil et du Kurdistan et du désespoir des populations chrétienne, musulmane, yézidie. À la question de savoir si ces réfugiés préfèrent rentrer dans leur pays ou, comme d'autres, prendre la route de l'exil en Occident, Mgr Gollnisch a cette réponse: «*Aux journalistes de passage ou aux ONG, ils vont dire qu'ils rêvent d'Occident. Mais si on prend le temps de les écouter, si on leur laisse le temps de raconter leur histoire et leur détresse, bien sûr leur vœu le plus cher est de rentrer sur leur terre, dans leur maison, du moins ce qu'il en reste.*»

IV- EMISSIONS DE RADIO/ PUBLICATIONS DU DÉPARTEMENT APLR

500 ans, ça se fête !!

Célébration de la Réforme de Martin Luther 1517-2017

Faire la promotion des émissions de radio sur le thème de la réforme de Martin Luther pendant toute l'année 2017.

Une émission hebdomadaire chaque 3^{ème} samedi du mois à 13h30 rediffusée le mardi à 20h30 et le jeudi à 16h30. Des spécialistes théologiens, historiens..... animeront cette émission.

V- REVUE CONSCIENCE ET LIBERTE

Nous vous faisons parvenir également un bulletin de souscription à la revue « Conscience et liberté » seule revue en français, (11 euros par abonnement) pour que la section locale de votre église puisse l'offrir aux responsables des autres communautés religieuses de votre commune, aux chefs d'édilité ou à toute autre personne par exemple dans l'Education Nationale (Principal du collège de la commune, Proviseur du lycée) ayant un pouvoir décisionnel et qui pourrait être sensibilisés à la cause de la Liberté Religieuse.

Cette revue, commandée dès que possible ne sera disponible qu'en fin d'année. En attendant, nous avons à votre disposition des revues « Conscience et Liberté » : elles sont disponibles au Secrétariat du département des APLR à la Fédération.

MESSAGE

CANTIQUE n° 287

TEXTE DE MÉDITATION : Ephésiens 2 : 8-10

CANTIQUE n° 103

CANTIQUE n° 358 : cantique composé par Martin Luther

MARTIN LUTHER : UN GRAND RÉFORMATEUR LE SALUT GRATUIT PAR LA FOI SEULE : LE CŒUR DE L'ÉVANGILE

EPHÉSIENS 2 : 8-10 : TEXTE DE MÉDITATION

Nous allons évoquer le souvenir d'un homme qui seul contre tous, osa braver l'autorité papale, toute puissante à cette époque et l'empereur Charles Quint, le maître du monde de l'époque. Il a risqué sa vie pour le triomphe de la Vérité. Son combat et sa détermination ont conduit à la division de la chrétienté du XVIème siècle mais surtout à la redécouverte de la puissance de l'évangile d'amour : la justification par la foi seule.

« Il a osé protester contre le formalisme, contre le rejet des commandements de Dieu et des traditions humaines. Martin Luther et ses successeurs n'ont donc pas inventé la religion réformée. Ils ont simplement voulu suivre les enseignements bibliques tels qu'ils étaient présentés par Jésus et ses apôtres. » Ellen G. White, Review and Herald, 63 :22 1^{er} Juin 1886, dans Servir, 3^{ème}-4^{ème} trimestre 1984, p. 47

Madame White relatant le conflit opposant la vérité à l'erreur déclara dans Tragédie des Siècles: *« Jésus a dit à ses disciples : « Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. » D'autre part, le Seigneur dit positivement: «Malheur, lorsque tous les hommes diront du bien de vous, car c'est ainsi qu'agissaient leurs pères à l'égard des faux prophètes !» La concorde entre l'esprit du Christ et l'esprit du monde n'existe pas plus maintenant qu'autrefois; et ceux qui annoncent la Parole de Dieu dans toute sa pureté ne seront pas plus favorablement accueillis aujourd'hui qu'alors. L'opposition à la vérité peut changer de forme, elle peut être plus cachée, plus subtile ; mais le même antagonisme existe et existera jusqu'à la fin. »*

COMMENT LE TRAFIC DES INDULGENCES S'EST-IL MIS EN PLACE ?

Le 31 octobre 1517, c'est la veille de la Toussaint. Le lendemain, les pèlerins accourront en masse au château de Wittenberg, en Allemagne. Maurice de Saxe, prince d'une région d'Allemagne, a rassemblé une étonnante collection de reliques, c'est à dire ce qui reste, après sa mort, du corps d'un saint ou d'un martyr, des objets ayant été à son usage, instruments de son supplice, considérés comme des objets sacrés et que l'on vend aux fidèles à prix fort, 17413 reliques exactement, qui assurent aux visiteurs 128 000 années d'indulgences. Que sont les indulgences ? Dans le Code du droit canonique de l'Eglise Catholique, le canon 992 définit l'**indulgence** comme « la rémission ou le

pardon devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées ». Cette rémission se faisait, le plus souvent, en échange d'aumônes que le clergé récoltait contre la promesse d'un allègement des peines qui attendaient les pécheurs au Purgatoire, antichambre du Paradis. Ainsi chaque fois qu'un pécheur venait confesser ses péchés au prêtre, il devait payer pour le pardon de ses péchés et s'assurer, pensait-il, son salut éternel. L'Eglise, devenait ainsi la dispensatrice de la rédemption, en distribuant elle-même le salut, croyait-on...

Cette pratique avait déjà gagné du terrain dans l'église car depuis 1515, le moine dominicain Tetzl vendait des indulgences plénières. Celles-ci disaient-on libéraient totalement le pécheur de sa peine, très avantageuses pour les criminels, les infidèles, les âmes du purgatoire et bien d'autres encore) Concurrence ? Oui, il s'agissait bien d'une concurrence. Pour un montant élevé, on pouvait obtenir le pardon définitif pour tous les péchés passés, présents et futurs. Maurice de Saxe avait interdit au dominicain de pénétrer dans son territoire. Tetzl, il est vrai, s'était installé à la frontière. Ainsi on pouvait acheter en payant en argent ou en nature (terres, troupeaux, produits de la terre, etc...) son pardon, donc son salut. Donc depuis 1515, les braves gens de la région de Saxe, en Allemagne, s'en allaient acheter leur tranquillité, leur droit au pardon mais aussi leur droit au péché. Basse affaire que ces indulgences.... On sait aujourd'hui les destinations de ce commerce (enrichissement du Trésor de l'Eglise de Rome, dépenses coûteuses du train de vie des ecclésiastiques du Vatican...)

Un exemple de ce commerce ? Le 30 août 1513, Albert de Hohenzollern a vingt- quatre ans. Il est élu archevêque de Magdebourg. En septembre, il devient administrateur du diocèse de Halberstadt et en mars 1514, archevêque de Mayence. Une telle promotion entraîne des dispenses de la part du Vatican. Les dispenses sont très coûteuses. Albert le puissant prince, emprunte. Rome lui tend la main en l'autorisant le 31 mars 1515 à prêcher une indulgence dans ses trois évêchés. La somme recueillie sera partagée ainsi : une moitié pour Rome et sa basilique, une autre pour l'archevêque. L'empereur intervient et réclame sa part. Il faut absolument vendre, vendre encore. Tetzl s'y prend bien : la citation suivante est éloquente :

« Sitôt que dans le tronc, l'argent sonne,
Du purgatoire brûlant l'âme s'envole (1). »

Voilà ce qu'on faisait naïvement croire au pauvre pécheur.

QUELLE FUT LA RÉACTION DE LUTHER FACE À CE COMMERCE ?

Luther, moine catholique, ne peut garder le silence et s'attaque vigoureusement à la conception même de la non-gratuité du pardon et du salut. L'indulgence pour lui, est un oreiller de paresse pour le chrétien, qui se croit en sécurité parce qu'il a payé.

Mais cette sécurité est illusoire car seule la croix du Christ peut l'apporter. On ne gagne pas son salut, on le reçoit, c'est un don, une grâce de Dieu. Avant Luther, d'autres l'ont dit. Les indulgences sont dénoncées d'abord par Jean Wiclef (1320-1384) et Jan Hus (1369-1415) (Ellen, G. White, Tragédie des Siècles chapitre 6), qui ont remis en cause les abus. Parmi les abus ultérieurs, on peut citer l'indulgence accordée en 1506 pour quiconque aiderait à la construction de la nouvelle basilique Saint-Pierre.

En 1484, Jean Vitrier et Jean Lallier avaient poussé le même cri. La Sorbonne, collège pour étudiants en théologie, les condamna. Cette même Sorbonne condamna aussi les propos que Tetzl se plaisait à répandre.

Luther veut donc crier plus fort. Non contre son Eglise, mais contre l'abus des indulgences. « *En tout cela, dit-il, nous ne voulons rien dire et nous croyons n'avoir rien dit qui ne soit conforme à l'enseignement de l'Eglise catholique et à celui des docteurs de l'Eglise (2).* » En fils docile et soumis, il envoie une copie de ses thèses à son supérieur Albert de Mayence.

L'événement du 31 octobre est, par lui-même, peu important. Personne ne viendra discuter avec le moine Martin Luther le 1er novembre. Mais quelques jours plus tard, les thèses

sont traduites et colportées dans toute l'Allemagne. Les nationalistes s'en emparent. Le cri de Luther devient le cri de l'Allemagne contre Rome et son intolérable fiscalité, contre ses évêques et leur conduite dissolue. Le moine Luther est entraîné dans une tourmente qu'il n'a nullement désirée. Les événements vont dès lors se préciser. Malgré les menaces et ses propres angoisses, Luther demeure inflexible. Jamais il ne fera marche arrière, jamais il ne reviendra sur ses 95 thèses. Comme il le dira quatre ans plus tard devant l'empereur tout puissant de l'époque, Charles Quint : « *A moins d'être convaincu par le témoignage de l'Écriture ou par des raisons évidentes, je suis lié par les textes bibliques que j'ai apportés... Je ne puis ni ne veux me rétracter.* »

Pourquoi cet entêtement ? Il aurait été si facile de suivre les conseils de l'huissier qui lui dit à l'oreille. « *Abandonne ta constance, cher Martin, et soumets-toi à l'autorité établie.* »(3) Luther refuse parce que ses 95 thèses sont le résumé de ce qu'il enseigne depuis des années, le résumé de sa propre expérience.

En 1516, il affirmait : « *Prenez garde ! Que les indulgences n'engendrent jamais en nous une fausse sécurité, une inertie coupable, la ruine de la grâce intérieure* (4).» Ruiner sa découverte de la grâce, c'est ce que Luther ne veut en aucun cas. Sans cette découverte, il n'y aurait jamais eu de 31 octobre 1517, il n'y aurait jamais eu de réformateur Luther.

Ellen G. White rappelle l'importance du message de Luther par rapport aux indulgences : « *Luther entra alors résolument dans la lice comme champion de la vérité. Montant en chaire, il fit entendre de solennels avertissements. Mettant en relief la nature odieuse du péché, il affirma qu'il est impossible à l'homme, par ses propres efforts, d'atténuer sa culpabilité ou d'éluder le châtement de Dieu. Seules la repentance et la foi en Jésus Christ peuvent sauver le pécheur. LA grâce, don gratuit de Dieu, ne s'obtenant pas à prix d'argent, Luther conseillait à ses auditeurs, non d'acheter des indulgences mais de compter avec foi sur un sauveur crucifié. Relatant sa douloureuse recherche du salut par les humiliations, les pénitences, il les assura qu'il n'avait trouvé paix et joie qu'en détachant ses regards de ses propres mérites, pour les porter sur Jésus-Christ.* (Tragédie des siècles, chapitre 7, p. 136, Editions Vie et Santé, 1990)

LA PLUS GRANDE DÉCOUVERTE QUI FIT RESPLENDIR LE CHRISTIANISME

Que s'est-il passé ?

La tradition nous décrit le brave étudiant Martin Luther pris dans un violent orage promettant de s'engager comme moine si Dieu lui sauvait la vie. Devenu moine, il découvrit la Bible enchaînée. Enchaînée parce qu'écrite en latin ou grec donc inaccessible au commun des mortels qui ne parlait qu'allemand ou dialecte régional. Sa première tâche fut donc de traduire la Bible en allemand pour mettre ses vérités à la portée de tous. Une phrase de l'apôtre Paul «*Le juste vivra par la foi*», transforma sa vie. En fait, nous sommes aujourd'hui en mesure d'approfondir davantage cette évolution.

POURQUOI LUTHER EST-IL ENTRÉ AU COUVENT

Une question se pose : pourquoi Luther est-il entré au couvent ? Parce qu'il était homme de son temps et qu'il avait peur de cette mort dont on parlait toujours et partout. Il avait peur de ce Dieu justicier qui, disait-on, attend sans pitié le pécheur. Or, il se sentait pécheur, et à trois reprises, la mort s'approcha de lui. En 1503, il se blessa profondément avec sa dague. Quelque temps après, un de ses meilleurs amis fut assassiné. Enfin, le 2 juillet 1505, il fut surpris par ce terrible orage dans la forêt du Stotternheim. Il promit alors à sainte Anne de se faire moine.

Pourquoi moine ? Parce que, croyait-il, ce serait le seul chemin qui lui assurerait le salut. Luther en semblait convaincu. Un jour, alors qu'il était encore collégien à Magdebourg, il rencontra un prince devenu moine-mendiant : « *Sa vue, écrit-il, nous remplissait de religieuse vénération et nous faisait rougir de la vie séculaire* (5).»

La vie monastique déjà l'attire. Nous ne sommes qu'en 1497. Mais il est inquiet, même angoissé par sa condition de pécheur et l'impossibilité de paraître sans péché devant Dieu : « *Nous*

pâlissions au seul nom de Christ car on ne nous le représentait jamais que comme un juge sévère et irrité contre nous. On nous disait qu'au jugement dernier, il nous demanderait compte de nos péchés, de nos pénitences, de nos œuvres. Et comme nous ne pouvions nous repentir assez et faire des œuvres suffisantes, il ne nous restait, hélas, que la terreur et l'épouvante de sa colère (6). »

QUEL ÉTAIT À CETTE ÉPOQUE, L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE OFFICIELLE CONCERNANT LE SALUT ?

L'enseignement dispensé alors était fortement influencé par les écrits du théologien Gabriel Biel. Ce dernier enseignait que la volonté et la raison n'ont pas été touchées par le péché originel. Donc, par sa volonté et sa raison, l'homme peut observer la loi et aimer Dieu qui, en retour, lui accorde sa grâce, c'est-à-dire le salut. Mais Dieu, libre et tout-puissant, se réserve le droit de pardonner ou de refuser le pardon. Construction de théologien qui créait chez les âmes sensibles un véritable désarroi et une incertitude totale. En fin de compte, l'homme n'est jamais certain d'être sauvé. Mais Luther veut être sauvé. Le monastère lui en offre la possibilité par l'obéissance à la règle. Il devient moine.

La vie monastique devait dissiper son angoisse et lui donner la paix. *« Je me disais sans cesse : Oh ! si tu pouvais être vraiment pieux et satisfaire ton Dieu pour mériter sa grâce. Ce sont ces pensées qui m'ont poussé vers la vie monacale, qui m'ont engagé à souffrir la faim, à m'imposer une discipline sévère (7). »* Luther est un bon moine, un moine zélé qui ne ménage pas sa peine. *« Toute ma vie n'était que jeûnes, veilles, oraisons, sueurs. ... Je me suis martyrisé par la prière, le jeûne, les veilles, le froid. ... J'aurais voulu exalter le ciel (8). »*

Les résultats ne se font pas attendre. Il prononce ses vœux en 1506. L'année suivante, il est ordonné prêtre. En 1510, il obtient le titre de bachelier biblique et deux années plus tard, celui de docteur. Dès cette année 1512, il enseigne l'exégèse biblique à l'université de Wittenberg tout en étant aussi vice-prieur du couvent. Luther est un moine irréprochable.

Mais hélas ! la paix qu'il recherche avec tant d'ardeur lui échappe. Sa vie devient un combat, un drame, un enfer. Il veut être parfait mais n'y parvient pas. *« J'ai été un moine pieux, je puis l'affirmer, et j'ai observé la règle si sévèrement que je puis dire: « Si jamais moine est arrivé au ciel par la moinerie, j'y serai bien arrivé aussi (9). » « Je m'enfermais alors parfois trois jours entiers sans manger ni boire, jusqu'à ce que j'eusse fini mon bréviaire. »*

La lutte est terrible. Il écrit en 1535 : *« Quand j'étais moine, je pensais que c'en était fini de mon salut sitôt qu'il m'arrivait de sentir la concupiscence de la chair, c'est-à-dire une impulsion mauvaise, un désir, un mouvement de colère ou d'envie contre l'un de mes frères. ... J'étais continuellement crucifié (10). »*

Cette bataille contre le moi rappelle le texte de Paul dans Romains 7 :14-24: *« Nous savons en effet que la loi est spirituelle ; mais moi je suis charnel vendu au péché. Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux et je fais ce que je hais. Or si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais pas là que la loi est bonne. Et maintenant ce n'est plus moi qui fais mais le péché qui habite en moi. Ce qui est bon je le sais n'habite pas en moi, c'est à dire dans ma chair ; j'ai la volonté mais non le pouvoir de faire le bien. Car je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas. Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc en moi cette loi quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ? »*

La lutte est vaine, la victoire, impossible. Luther aurait pu finir dans la démence, tant son drame était grand.

Professeur de Bible, il est attiré par l'épître de Paul aux Romains. Préparant son cours sur les Psaumes, son premier cours d'exégèse, il fait plusieurs comparaisons avec la lettre de Paul. C'est alors qu'un terme le tourmente : « Justice ». *« J'étais brûlé du désir de bien comprendre*

un terme employé dans l'épître aux Romains, chapitre 1, là où il est dit : „La justice de Dieu est révélée dans l'Evangile." Je haïssais ce terme : „Justice de Dieu". Je n'aimais point ce Dieu juste et vengeur. Je le haïssais. ... Je disais : N'est-il pas suffisant qu'il nous condamne à la mort éternelle à cause du péché de nos pères et qu'il nous fasse subir toute la sévérité de sa loi ? Faut-il encore qu'il augmente notre tourment par l'Evangile et que même là, il nous fasse annoncer sa justice et sa colère (11) ?»

Luther est obsédé par son salut, salut qui est accordé aux seuls justes. Il y a dix ans qu'il s'efforce de l'être. Dans ce combat, le mot justice prend immédiatement le sens de jugement, de condamnation. Heureusement, le moine augustin ne baisse pas facilement les bras. «J'étais hors de moi, tant ma conscience était violemment bouleversée et je creusais sans trêve ce passage de saint Paul, dans l'ardent désir de savoir ce qu'il avait voulu dire (12).»

Il cherche, il analyse. Son expérience, son drame intérieur aboutit à une recherche profonde de la signification du texte biblique : « *Pendant que je méditais jour et nuit et que j'examinais l'enchaînement des mots (13)...* » Et si justice ne voulait pas dire condamnation ?

« Enfin, Dieu me prit en pitié (14). »

Voilà le cri de victoire, voilà le tournant de son expérience. «*Alors je commençais à comprendre que la justice de Dieu est celle par laquelle le juste vit du don de Dieu, à savoir de la foi.... Alors je me sentais un homme né de nouveau et entré, les portes grandes ouvertes, dans le paradis même, l'Ecriture m'apparut sous un autre visage (15).* »

Luther a découvert le cœur de l'enseignement biblique. Il reprend son étude des Psaumes. Dieu n'attend pas que nous gagnions notre salut, mais il nous l'offre. C'est un cadeau, un don. Il ne faut pas faire des œuvres pour recevoir la grâce, mais recevoir la grâce d'abord, et accomplir les œuvres ensuite. Dieu n'est pas un commerçant qui vend une marchandise, il est amour et il donne. « *Maintenant, Dieu a enlevé mon salut à l'action de ma volonté ; et il m'a promis de me sauver non en vertu de mes œuvres ou de mes efforts, mais en vertu de sa grâce et de sa miséricorde. Ainsi je suis sûr et certain qu'il est fidèle et ne mentira pas (16).* »

Il retrouva donc la paix totale enraciné dans ce verset de l'Épître aux Romains « *Etant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ à qui nous devons d'avoir eu par a foi accès à cette grâce.* » Romains 5 :2a

On se dispute encore pour connaître le lieu de la fameuse découverte. Nous savons que le moine méditait de longues heures dans la tour du couvent, à Wittenberg. La date ? Tous s'accordent pour la situer entre 1512 et 1513. Lorsqu'il donna son cours sur l'épître aux Romains, en 1515- 1516, Luther traversa victorieusement la crise qui aurait pu l'écraser. Il découvrit le sens de sa vie. Il se situa par rapport à Dieu. Il donna à son expérience intime une assise scripturaire qui la protégera des attaques, expérience solide, capitale, qui marqua le tournant de sa vie.

Spirituellement, dès ce moment- là, Luther fut adulte, et c'est en adulte qu'il s'éleva contre les indulgences et contre toute notion d'œuvre méritoire, contre tout ce qui relègue la grâce de Dieu au second plan.

L'apôtre Paul s'écriait contre les judaïsants et les vendeurs de salut : «*Nous sommes sauvés par grâce, au moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres afin que personne ne glorifie.* » Ephésiens 2 : 8-9

« Les enseignements de Luther retenaient dans toute l'Allemagne l'attention des hommes réfléchis. De ses sermons et de ses écrits émanaient des flots de lumière qui éclairèrent des milliers de chercheurs de la Bible. Une foi vivante se substituait au formalisme qui enchaînait l'Eglise, et abattait les superstitions de Rome. Les préjugés tombaient. La Parole de Dieu, à laquelle Luther soumettait tout doctrine et toute prétention, était une épée à deux tranchants qui pénétrait dans les cœurs. Partout se manifestait le désir de progresser dans la vie spirituelle. De toutes parts, on constatait une faim et une soif de justice qu'on n'avait pas vues depuis des siècles. Les regards du peuple, si longtemps fixés sur des rites et des médiateurs humains, se tournaient maintenant, suppliants et enthousiastes, vers le Christ crucifié. » Tragédie des siècles, chapitre 7, p. 140,

Nous ne sommes pas différents des autres hommes, il y a toujours au fond de nous le désir de gagner notre salut, en le méritant par toutes sortes d'actions charitables. Nous voulons être justes pour le mériter. Nous craignons de n'être jamais assez parfaits et nous nous décourageons en pensant : «Le salut est pour les autres, non pour moi. Il est pour les âmes d'élite, non pour les pécheurs.»

Quelle découverte immense ! Le salut est pour tous. Il est offert à tous, gratuitement. Pour être sauvé, il faut commencer par accepter ce don. Dès cet instant, la religion cesse d'être une corvée, elle cesse de rendre les hommes esclaves. Elle libère, elle sauve.

Sauvé, je le suis, vous l'êtes. Non parce que vous êtes un grand théologien, non parce que vous êtes un pauvre ignorant, mais parce que Jésus est mort pour vous, pour moi. Parce que Dieu est avant tout amour, parce que Dieu vous aime. C'est cela, la découverte de Luther, c'est cela, la Réforme.

Ellen White proclame haut et fort l'importance du message de la Réforme mais aussi l'état d'esprit de Martin Luther qui a présidé à ces découvertes si essentielles pour le salut de l'humanité : « *Si le réformateur avait fléchi sur un seul point, Satan et ses armées eussent remporté la victoire. Mais son inébranlable fermeté fut le gage de l'émancipation de l'Eglise et l'aube d'une ère nouvelle. L'influence de cet homme qui osait en matière de religion, penser et agir pour lui-même, allait se faire sentir sur les Eglises et sur le monde, non seulement de son vivant, mais jusqu'à la fin des temps. Sa fermeté et sa fidélité à l'Ecriture devaient fortifier tous ceux qui seraient appelés à traverser des circonstances analogues.* » Tragédie des siècles, chapitre 8, p. 174, Editions Vie et Santé, 1990)

Voilà pourquoi, en cette année 2017, à l'occasion du 500ème anniversaire de la Réforme dont Luther est une figure emblématique, nous vous proposons de redécouvrir ce personnage hors du commun qui n'a pas eu peur d'affronter les persécutions, ainsi que son puissant et vivifiant message qui redonne à tout homme l'assurance du salut.

Possédez-vous ce matin cette authentique assurance du salut qui libère et qui sauve ? Nous le souhaitons de tout cœur.
Que Dieu nous enracine dans l'espérance du salut gratuit en Jésus-Christ.

Sermon inspiré d'un article écrit par John Graz, ancien responsable des Affaires Publiques et de la liberté religieuse à la Conférence Générale entre 1995-2015 et paru dans la Revue Signe des Temps en 1973 et revisité par Patricia Sablier, responsable des Affaires Publiques et de la Liberté religieuse de la Fédération de la Guadeloupe.

Notes bibliographiques

- (1) G. Casa lis, *Luther, l'Eglise confessante*, col. Maîtres spirituels, Le Seuil, 1962.
- (2) *Idem*, p. 69.
- (3) Jean Boisset, *Luther*, notre cours à la Faculté des Lettres de Montpellier, 1972-1973.
- (4) Lucien Fèbre, *Un destin, Martin Luther*, P.U.F., 1945, p. 58.
- (5) A. Greiner, *Martin Luther ou l'hymne à la grâce*, Pion, 1966, p. 22.
- (6) *Idem*, p. 83.
- (7) *Idem*, p. 43, 44.
- (8) Luther, *Commentaire de l'épître aux Galates*, W. 40/1, p. 137, W. 45, p. 482.
- (9) P. Maury, *Martin Luther en trois histoires spirituelles*, Foi et Vie, 1934.
- (10) Luther, *Commentaires de l'épître aux Galates*, 1535.
- (11) G. Casalis, *idem*, p. 41.
- (12) *Ibid.*
- (13) P. Maury, *idem*, p. 102-104.
- (14) G. Casalis, *idem*, p. 102.
- (15) P. Maury, *idem*, p. 102-104.
- (16) A. Greiner, *idem*, p. 70.
- (17) Ellen, G. White, *Tragédie des siècles*, Editions Vie et Santé, 1990

ETAT DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN 2017

Le directeur des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse de l'église mondiale, Ganoune Diop, appelle les membres de l'église à rejeter toute complaisance face aux défis croissants au niveau mondial vis à vis de la liberté religieuse.



Certains leaders adventistes de liberté religieuse ont célébré la Journée internationale de la liberté religieuse 27 Octobre 2016 en demandant aux membres de l'église du monde entier de se souvenir de ceux qui souffrent de discrimination ou de persécution pour leur foi.

Selon des statistiques récentes de l'Institut *Pew Research*, environ les deux tiers de la population mondiale vit dans des pays où la liberté religieuse est compromise soit par les lois ou par les attitudes sociales. Dr. Ganoune Diop, directeur des Affaires Publiques et la Liberté Religieuse de l'église adventiste mondiale, affirme que ces défis pour la liberté religieuse peuvent prendre de nombreuses formes différentes.

« Pour certains membres de l'église, l'observance du Sabbat sur le lieu de travail ou à l'école est un défi permanent qui rend difficile de trouver un emploi ou une promotion professionnelle, » a-t-il dit, citant les cas récents signalés par la Corée du Sud, l'Inde et certains pays africains. *« Dans d'autres pays, il peut y avoir de la discrimination dans le système juridique, ce qui rend les minorités religieuses vulnérables à de fausses accusations ou l'injustice. »*

G.Diop souligne le cas de Sajjad Masih Gill, un membre de l'Église adventiste qui purge actuellement une peine à perpétuité en vertu des lois sur le blasphème controversées du Pakistan. Il a été condamné en 2013 dans un procès marqué par des irrégularités et des éléments de preuve faussés.

Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, le Togo, un membre de l'Église adventiste Bruno Amah est en prison depuis 2012 et purge une peine à perpétuité pour une condamnation qui a suscité des préoccupations internationales et a suscité dans le monde entier des veillées de prière et des campagnes d'écriture de lettres. L'Eglise adventiste en Guadeloupe a participé massivement à ces campagnes. Pasteur adventiste Antonio Monteiro a été arrêté avec Amah, mais a été acquitté en 2014.

Pour les autres membres de l'église, dit Diop, la violence motivée par la religion pose de réels dangers pour les personnes et leurs familles. Il souligne les rapports de presse récents, comme celui du Nigeria, qui rapporte la fuite des chrétiens, y compris les adventistes, lors d'un conflit religieux en cours. Selon un dernier décompte, jusqu'à 40 chrétiens ont été tués et huit blessés quand les bergers Fulani musulmans ont attaqué la

ville de Godogodo en fin d'après-midi le 15 Octobre avec des fusils et des machettes. Ceci est la deuxième fois que la ville a été ciblée. Une attaque similaire en Septembre avait déjà entraîné la fuite de nombreux chrétiens. Samuel Musa, 60 ans, ancien d'église adventiste, a parlé à un journaliste avant la deuxième attaque, en disant qu'il était l'un des quatre membres de l'église restants sur une ancienne congrégation de 50.

Également durant la semaine du mois d'Octobre, un rapport de nouvelles du Pakistan décrit l'expulsion violente d'un pasteur adventiste et de sa famille de leur domicile dans le cadre d'un litige de propriété alimentée par des tensions religieuses. Le magazine Christian Today rapporte que le pasteur Michael Robert de l'Eglise adventiste en Farooqabad, district de Sheikhpura, a subi des blessures graves, avec sa femme et les membres de sa famille quand une foule armée est entrée dans sa maison.

«Le sort de ces membres de l'église est connu», dit G. Diop. « Pourtant, il existe d'innombrables autres hommes, femmes et enfants de nombreuses confessions religieuses différentes qui subissent les conséquences de l'intolérance religieuse. »

Il y a d'autres préoccupations récentes en matière de liberté religieuse, sur le plan international : une loi russe adoptée en Juillet de cette année régule l'activité missionnaire. La situation des membres des minorités chrétiennes au Moyen-Orient est toujours aussi préoccupante : beaucoup ont fui la discrimination et la violence.

Cette réalité mondiale complexe sera au centre des débats avec des savants, des experts et des défenseurs de la liberté religieuse du monde entier qui se réuniront en Août 2017 près de Fort. Lauderdale, en Floride, pour le 8e Congrès mondial pour la liberté religieuse. Cet événement, organisé par l'Association de l'église soutenue par International Religious Liberty Association(IRLA), réunira quelques-uns des penseurs les plus importants du monde dans le domaine de la liberté religieuse.

Selon G.Diop, qui est également secrétaire général de l'IRLA, ce congrès de liberté religieuse et l'espoir d'une coexistence pacifique, sont particulièrement pertinents. *«Apprendre à partager l'espace public avec ceux avec lesquels nous sommes en désaccord; apprendre à surmonter le bilan catastrophique de l'humanité en matière de guerres de religion, de nettoyages ethniques et de génocide religieux : ce sont les défis les plus urgents de notre temps »*.

8ème Congrès Mondial de l'IRLA pour la liberté religieuse aura lieu Août 22-24, 2017 au Diplomat Resort en bord de plage et Spa by Hilton, à Hollywood, en Floride. Pour plus d'information, visitez www.irla.org.

Source : News.adventist

Source : ANN



8^{ème} **CONGRÈS
MONDIAL**



LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

et

l'espoir d'une
cohabitation pacifique

Bloquez cette date

22 – 24 AOÛT 2017

Ft. Lauderdale, Floride, États-Unis
Les inscriptions commencent à compter
du 1^{er} septembre 2016

www.irla.org
www.facebook.com/8thWorldCongress



8^{ème} CONGRÈS MONDIAL

Vous êtes invités dans la belle région de Ft. Lauderdale, en Floride, au plus grand congrès sur la liberté religieuse jamais organisé.

Rejoignez des centaines de chercheurs, de défenseurs des libertés religieuses, de personnalités politiques, d'avocats et de responsables religieux venus des quatre coins de la planète pour le 8^{ème} congrès mondial sur la liberté religieuse.

Pourquoi dois-je assister au congrès ?

Pour entendre des porte-parole et des experts à la renommée internationale, et pour choisir des sessions de travail, parmi un très large choix, en anglais, espagnol, portugais ou français (pour les sessions plénières, des traductions dans ces 4 langues seront disponibles.)

Pour s'engager sur un sujet crucial et qui est désormais au cœur du paysage géopolitique d'aujourd'hui : la liberté religieuse et l'espoir d'une cohabitation pacifique.

Pour tisser un excellent réseau avec des membres de la communauté internationale des supporters de la liberté religieuse.

Pour (re)découvrir la magnifique région de Ft. Lauderdale, au bord de l'océan, et ses complexes touristiques de premier choix tels que le Diplomat Resort & Spa Hollywood, ou le Curio Collection du groupe Hilton.

Important à savoir avant de partir

DATES

21 août 2017— arrivée et inscription

22-24 août 2017— 8^{ème} congrès mondial pour la liberté religieuse

INSCRIPTION

Les inscriptions en ligne commencent à compter du 1^{er} septembre 2016, sur le site www.irla.org

Frais d'inscription réduits à 255US\$ par personne pour les

Après le 1^{er} mars 2017, l'inscription s'élève à 300 US\$ par personne

Les inscriptions seront fermées à partir du 21 juillet 2017

LIEU

Diplomat Resort & Spa Hollywood

Curio Collection by Hilton, Hollywood, Florida, États-Unis
(10 miles de l'aéroport international de Ft. Lauderdale-Hollywood)

Tarifs réduits pour les chambres à partir de 129 US\$ par nuitée par chambre simple ou double.

Pourquoi ne pas rester plus longtemps ?

Des tarifs réduits pour les chambres sont proposés du 16 au 29 août, en fonction des disponibilités.

Pour plus d'informations, veuillez aller sur le site
www.irla.org ou [www.Facebook.com/8thWorldCongress](https://www.facebook.com/8thWorldCongress)



Bulletin de souscription 2017

Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités
(Collectivités locales, personnel de direction établissements
scolaires)

- ☐ Maire et adjoints
- ☐ Conseiller général
- ☐ Conseiller régional
- ☐ Principal du collège
- ☐ Proviseur du lycée
- ☐ Autre

ABONNEMENTS

Nbre total d'abon. : _____ X 10 €* = €

*Prix unitaire du livre.

REGLEMENT

☐ ESP

☐ *CHQ – N° CHQ :

Nom banque :

*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la : FACSA

CONTACT

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

Tél. : @ :

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

Eglise Adventiste du 7^{ème} jour de la Guadeloupe
Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse
BP 19 - 97151 POINTE A PITRE CEDEX



Bulletin de souscription 2017

Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités
(Collectivités locales, personnel de direction établissements
scolaires)

- ☐ Maire et adjoints
- ☐ Conseiller général
- ☐ Conseiller régional
- ☐ Principal du collège
- ☐ Proviseur du lycée
- ☐ Autre

ABONNEMENTS

Nbre total d'abon. : _____ X 10 €* = €

*Prix unitaire du livre.

VOTRE REGLEMENT

☐ ESP

☐ *CHQ – N° CHQ :

Nom banque :

*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la : FACSA

CONTACT

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

Tél. : @ :

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

Eglise Adventiste du 7^{ème} jour de la Guadeloupe
Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse
BP 19 - 97151 POINTE A PITRE CEDEX



Bulletin de souscription 2017

Abonnements à Conscience et Liberté



SECTION LOCALE :

A offrir par la section locale aux personnalités
(Collectivités locales, personnel de direction établissements
scolaires)

- ☐ Maire et adjoints
- ☐ Conseiller général
- ☐ Conseiller régional
- ☐ Principal du collège
- ☐ Proviseur du lycée
- ☐ Autre

ABONNEMENTS

Nbre total d'abon. : _____ X 10 €* = €

*Prix unitaire du livre.

REGLEMENT

☐ ESP

☐ *CHQ – N° CHQ :

Nom banque :

*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la : FACSA

CONTACT

NOM :

PRENOM :

FONCTION :

Tél. : @ :

REGLEMENT JOINT A LA COMMANDE ET A ENVOYER A :

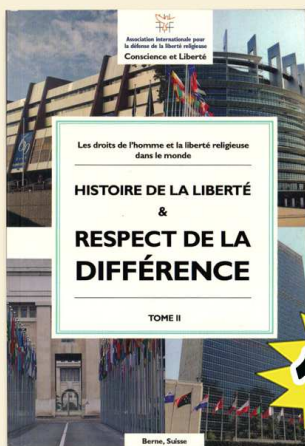
Eglise Adventiste du 7^{ème} jour de la Guadeloupe
Département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse
BP 19 - 97151 POINTE A PITRE CEDEX

Notes :

Notes :

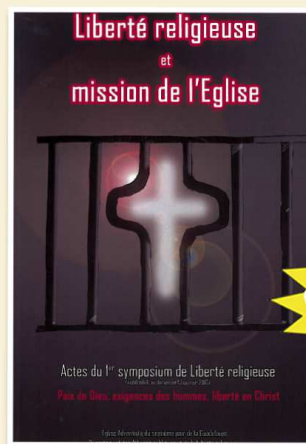
Notes :

En vente au secrétariat liberté religieuse de la Fédération de la Guadeloupe



**RESPECT DE
LA DIFFÉRENCE**

10€



**LIBERTÉ
RELIGIEUSE
ET MISSION
DE L'EGLISE**

12€



**LAÏCITÉ ET
COLLECTIVITÉS
LOCALES**

4€

**LE PIN'S DE LA
LIBERTÉ RELIGIEUSE**



2€



**LA LAÏCITÉ DANS
TOUS SES ÉTATS**

7€

RVM

au coeur de la Mission

**Ecoutez et faites écouter
Radio Vie Meilleure**

93,3Mhz

**Le Département de la Liberté Religieuse
et des Affaires Publiques présente :
« Le magazine de la liberté religieuse »
chaque 3ème samedi du mois à 13h30
après le BIA sur Radio Vie Meilleure**

